

population de l'Ouest, surtout les cultivateurs.

Je m'adresse maintenant aux membres du parti conservateur et à ceux du crédit social qui siègent à ma gauche. S'ils croient en conscience que la motion est inacceptable, ils devraient voter contre elle. La seule façon efficace de s'opposer à la mesure, ou l'aboutissement d'une telle opposition, devrait être de voter contre à la Chambre. Je ne vois pas comment ils peuvent éluder de telles conséquences.

J'ai entendu le député de Prince-Albert, un maître de l'invective. J'ai entendu sa terrible mise en accusation du Gouvernement. Comme en fait foi la page 1017 du hansard, il a dit:

Je ne connais personne qui y soit favorable...

Il s'agit de la motion. Il a fait une exception pour quelques adhérents du parti libéral, ajoutant qu'elle témoigne d'un mépris obstiné pour les désirs des gens.

Je crois que ce sont-là ses propres paroles. Peut-il alors voter en faveur de la mesure? Il a dit que c'était un geste désinvolte à l'endroit des cultivateurs de l'Ouest. Mes honorables amis conservateurs vont-ils voter en faveur d'une mesure qui constitue un geste désinvolte à l'endroit des cultivateurs de l'Ouest?

En outre, mon ami l'honorable représentant de Lethbridge, ainsi qu'en fait foi la page 1024 du hansard, a dit: "Qu'on n'aille pas supposer que si nous appuyons la mesure, c'est que nous l'appuyons le moins du monde". Monsieur le président, c'est là un bel exercice de sémantique. Il dit: "Qu'on n'aille pas supposer que si nous appuyons la mesure, c'est que nous..."

M. Blackmore: L'honorable député me permettrait-il une question?

M. Knight: Je m'en vais finir ma phrase.

M. Blackmore: Le député m'attribue une parole que je n'ai pas dite. J'ai dit: "nous l'approuvons".

M. Knight: Permettez-moi de le lire encore.

M. Blackmore: Citez le hansard.

M. Knight: Je citerai le hansard. Qu'il me soit permis, monsieur le président, de donner de nouveau lecture des paroles. Je cite un extrait du discours du député de Lethbridge, que je trouve à la page 1024, au bas de la première colonne:

Qu'on n'aille pas supposer que si nous appuyons la mesure c'est que... le moins du monde.

Et, puisqu'on a parlé de mots essentiels, je dirai que les mots essentiels dans ce cas sont "le moins du monde".

M. Blackmore: Donnez la citation en entier.

M. Knight: La voici:

Qu'on n'aille pas supposer que si nous appuyons la mesure, c'est que nous l'approuvons le moins du monde.

M. Blackmore: Très bien; c'est ce que j'ai dit. Il y a une grande différence.

M. Knight: Encore une fois, je dois m'excuser. Je pourrai bientôt me mesurer au ministre de l'Agriculture.

Voici simplement mon point de vue. Nous nous opposons à la mesure et nous entendons la combattre. C'est notre droit. Je sais bien que nous risquons fort de ne pas gagner.

Encore un mot ou deux et j'ai fini. Je voudrais rappeler ce que le député de Rosthern a dit de la mesure. Il a mentionné deux points principaux que je mets en doute. Il a affirmé tout d'abord que la mesure répondait effectivement aux désirs des cultivateurs. Après tout ce qu'on a pu inscrire au hansard depuis quelques jours, il est bien inutile, certainement, que je m'attarde là-dessus. J'ai ici les résolutions. J'ai assisté à la conférence de Saskatoon pendant trois jours complets, ne sortant de la salle que pour les repas. Je sais ce qui s'y est passé. Je connais non seulement la lettre de cette conférence de Saskatoon, mais encore son esprit. Je sais ce que les assistants voulaient dire. Je les connais personnellement. Je sais ce qu'ils avaient dans la tête. Il est bien inutile de revenir là-dessus. Je pourrais, si on veut, lire ici des douzaines de résolutions. Il y est question d'avances, et d'avances par la Commission du blé. Il n'est pas question de prêts garantis par les banques ou par l'État.

Vous savez, l'honorable député de Rosthern n'est pas seul à avoir invoqué cet argument. Les libéraux de la Saskatchewan l'ont fait leur, essayant par là de jeter un voile sur leur attitude équivoque en cette affaire. Un d'entre eux, le chef, a déclaré exactement la même chose que l'honorable député de Rosthern. Il a dit que les syndicats du blé appuyaient ce programme de prêts garantis par les banques. Si je ne m'abuse, les syndicats du blé ont réfuté publiquement cette affirmation. Je me permets de citer quelques lignes:

La ligne de conduite des syndicats du blé de la Saskatchewan...

Dit-on à M. McDonald.

...approuvée par les délégués aux congrès annuels, est bien claire. Elle n'est pas en faveur de la proposition du Gouvernement relative aux prêts bancaires.

Voilà. Inutile d'en parler davantage. L'honorable député de Rosthern aurait beau exposer tous les arguments qu'il voudrait, cela ne changerait rien à la situation.

Il a cherché ensuite à démontrer que cette mesure est conforme aux requêtes formulées à la conférence de Saskatoon. J'en ai déjà dit